



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 4 août 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation des chiffres de la sécurité routière pour l'Ardèche Bilan au 4 août 2016

Les chiffres provisoires au 4 août 2016 par rapport à la même période de 2015 sont :

- **Hausse importante du nombre d'accidents**
- **Hausse du nombre d'accidents mortels**
- **stagnation du nombre de blessés sur 7 mois**

1.1 - Le bilan des accidents corporels et mortels

Bilan ATB	Accidents corporels	Personnes tuées	Total blessés	dont blessés hospitalisés	•Dont blessés non hospitalisés
Juillet 2015	14	1	15	13	2
Juillet 2016	21	3	27	19	8
Différence 2016 / 2015	+7	+2	+12	+6	+6

Bilan ATB	Accidents corporels	Personnes tuées	Total blessés	dont blessés hospitalisés	•Dont blessés non hospitalisés
7 mois 2015	86	15	116	77	39
Au 4 août 2016	111	16	132	78	54
Différence 2016 / 2015	+25	+1	+16	+1	+15

Sur 7 mois en 2016, le nombre d'accidents a augmenté de 29% par rapport à la même période de 2015 (de 86 accidents en 2015 à 111 en 2016).

Au niveau départemental, au 4 août, le nombre de tués sur les routes a augmenté par rapport à la même période de 2015. On dénombre 16 accidents mortels causant le décès de 16 personnes se répartissant comme suit : 9 conducteurs de véhicules légers, 3 conducteurs de deux-roues motorisés, 3 cyclistes, 1 piéton.

1.2 - Répartition des accidents mortels par catégorie d'usagers impliqués

En ce qui concerne l'implication des différents usagers de la route dans les accidents mortels, on note que les usagers de deux-roues motorisés représentent 19% des victimes soit, 3 sur 16.

Au total, les usagers vulnérables représentent 44% des victimes soit 7 sur 16.

Les cyclistes représentent 19% des victimes (3 sur 16)

1.3 - Les causes des accidents corporels et mortels

La cause principale des accidents mortels en Ardèche reste liée à un comportement dangereux des conducteurs et à un non respect des règles de sécurité (13 accidents mortels sur 16).

Ainsi, 31% des accidents mortels sont dus à la vitesse/ défaut de maîtrise/ conduite à gauche. La consommation d'alcool de stupéfiants et la vitesse mal adaptée sont responsables de 31% des accidents mortels. Les dépassements dangereux, 12% Les refus de priorité, 12%.

1.4 - Les âges des personnes tuées

Les personnes victimes d'accidents mortels âgées entre 25 et 44 ans sont cette année très représentées avec une part relative de 38% (soit 6 tués). Vient ensuite la tranche d'âge des 45-64 ans avec une part relative de 25% (4 tués). Les 18-24 ans et 65-74 ans représentent chacun 12% des personnes tuées

1.5 - Analyse de l'accidentologie en fonction des heures et jour de la semaine

- 56 % des accidents mortels ont lieu entre 10h et 19h .
- Près de 38 % des accidents mortels ont lieu le vendredi, samedi et dimanche.
- Des comportements inadaptés sont les principales causes des accidents mortels survenus depuis le début de l'année 2016



CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

